

# Les universités en Europe

(1450–1814)

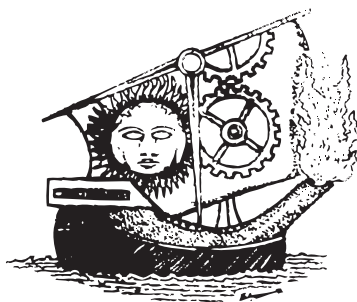
II Willem Frijhoff – 979-10-231-2239-8





LES UNIVERSITÉS EN EUROPE

1450-1814



Bulletin de l'Association des historiens modernistes  
des universités françaises  
dirigé par Lucien Bély

**DANS LA MÊME COLLECTION**

*L'Information à l'époque moderne*

*La Renaissance*

*Révoltes et révolutions  
en Amérique et en Europe (1773-1802)*

*Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII<sup>e</sup> siècle*

*Les Paysages à l'époque moderne*

*Les Affrontements religieux en Europe  
1500-1650*

*Turcs et Turqueries  
(XVI-XVIII siècles)*

*L'Opinion publique en Europe  
1600-1800*

*Les Circulations internationales en Europe  
(1680-1780)*

# Les universités en Europe

(1450-1814)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013  
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN : 978-2-84050-897-7  
PDF complet – 979-10-231-2232-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2233-6  
I Dominique Julia – 979-10-231-2234-3  
I Jacques Verger – 979-10-231-2235-0  
I Thierry Amalou – 979-10-231-2236-7  
I Boris Noguès – 979-10-231-2237-4  
I Patrick Ferté – 979-10-231-2238-1  
**II Willem Frijhoff – 979-10-231-2239-8**  
II Francesco Beretta – 979-10-231-2240-4  
II Jean-Luc Le Cam – 979-10-231-2241-1

Composition : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN  
Adaptation numérique : Emmanuel Mard Dubois/3d2s

## SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

SECONDE PARTIE

**Regards sur les universités  
européennes**





EXCELLENCE, AMITIÉ OU PATRONAGE ?  
LES NOMINATIONS DE PROFESSEURS AUX  
UNIVERSITÉS NÉERLANDAISES ENTRE 1575 ET 1814<sup>1</sup>

*Willem Frijhoff*

*Université libre, Amsterdam ; Université Érasme, Rotterdam*

Il n'est pas nécessaire de citer le jugement péremptoire formulé il y a trente ans par Roger Chartier et Jacques Revel, selon lesquels l'histoire des universités souffrait de sa prédominance médiévale, institutionnelle et intellectuelle, pour se rendre compte des limites de l'historiographie du professorat<sup>2</sup>. Jusque dans un passé récent les professeurs d'université étaient essentiellement traités de savants, parfois d'enseignants, rarement ou jamais de membres d'une profession intellectuelle jouissant de ses propres caractères en tant que groupe social et culturel. La République des Provinces-Unies ne fait pas exception, bien au contraire. À la suite de la *translatio studii* de l'Italie et de la Méditerranée vers les pays de l'Atlantique Nord au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les universités néerlandaises se sont trouvées au centre même de la *Respublica litterarum*<sup>3</sup>.

- 1 Une première version de cette étude, plus courte et de facture assez différente, axée sur les professeurs d'origine allemande, fut publiée sous le titre « Qualitätswahl, Kandidatenmangel oder Nachbarfreundschaft ? Die internationale Berufungspraxis der niederländischen Hochschulen zwischen 1575 und 1814 », dans Christian Hesse et Rainer Christoph Schwinges (dir.), *Professorinnen und Professoren gewinnen. Zur Geschichte des Berufungswesens an den Universitäten Mitteleuropas*, Basel, Schwabe, coll. « Veröffentlichungen der Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte », p. 31-53.
- 2 Roger Chartier et Jacques Revel, « Université et société dans l'Europe moderne : position du problème », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXV, 1978, p. 353-374.
- 3 Hans Bots et Françoise Waquet (dir.), *Commercium litterarium. La communication dans la République des Lettres / Forms of Communication in the Republic of the Letters, 1600-1750*, Amsterdam/Maarssen, APA/Holland University Press, 1994 ; Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres*, Paris, Belin, 1997 ; Anne Goldgar, *Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750*, New Haven, Yale University Press, 1995.

Dans maint domaine, elles savaient recruter les meilleurs professeurs de l'Europe et s'en glorifiaient ouvertement pour attirer étudiants et savants. On a, par conséquent, pu remplir toute une bibliothèque avec des biographies professorales et des travaux sur les professeurs célèbres du siècle d'or néerlandais. Des Hollandais ou des Flamands réputés dans toute l'Europe, tels Juste Lipse, Herman Boerhaave, Daniel Heinsius, Caspar Barlaeus ou Gerardus Joannes Vossius, des Français tels Joseph Juste Scaliger, Claude Saumaise, André Rivet, Pierre du Moulin, Samuel Desmarets, Jean Barbeyrac, Pierre Bayle ou Pierre Jurieu, des Allemands comme Johannes Coccejus, Johannes Georgius Graevius, Fredericus Spanheim, Johannes Fridericus Gronovius, Bernhardus Albinus ou Hieronymus Gaubius, ont tous été honorés d'une, voire de plusieurs biographies intellectuelles, et – contrairement à bien d'autres pays européens – il n'existe guère de professeur universitaire de l'époque moderne en Hollande qui n'ait été l'objet d'un article plus ou moins substantiel dans l'un des grands dictionnaires biographiques.

Mais depuis lors l'histoire des universités s'est engagée sur des voies nouvelles. Globalement, les étudiants, les plans d'études et la didactique, le cérémoniel et toute la dimension symbolique de l'enseignement supérieur ont dans le champ d'intérêt des historiens pris la place des professeurs, et les méthodes et approches de l'histoire sociale, intellectuelle et culturelle ont remplacé l'ancienne histoire institutionnelle et l'histoire des idées. Les professeurs d'Ancien Régime seraient-ils donc devenus les mal-aimés de l'historiographie universitaire ? Reconnaissons que l'approche socioculturelle ne fait pas entièrement défaut. Pour ce qui est des Provinces-Unies, un certain nombre de publications a été consacré aux mouvements de professeurs et à la pratique des nominations. Elles se limitent cependant à une seule institution, un secteur précis ou une chaire particulière. Il nous manque une image d'ensemble du professorat néerlandais, aussi bien du point de vue typologique que sous l'angle des sciences sociales ou culturelles, voire du point de vue intellectuel. Nous manquons en particulier d'une étude en profondeur des réseaux de communication et de coopération qui, souvent bien au-delà des institutions d'enseignement supérieur, fondaient dans les Provinces-Unies la *Respublica litterarum* et décidaient des offres et demandes de

candidats aux postes de professeurs<sup>4</sup>. Comme la République néerlandaise se caractérisait par des structures de pouvoir plus horizontales que verticales et que la culture sociale de cette société sans tête unique s'y profilait avant tout dans la négociation et la recherche de consensus, la formation d'un réseau d'amis, de collègues ou de sympathisants y revêtait encore plus d'importance que dans la plupart des autres États européens où les rapports de force hiérarchiques, voire absolutistes dominaient et où la protection ou le patronage vertical jouait le rôle que l'amitié professionnelle et la négociation revêtirent aux Provinces-Unies<sup>5</sup>.

Dans cette contribution je me propose de définir le cadre conceptuel, la base statistique et les contours concrets d'une recherche sur la pratique des nominations de professeur dans les institutions d'enseignement supérieur de la République des Provinces-Unies à l'époque moderne, entre l'inauguration de l'université de Leyde en 1575 et la refonte intégrale du système universitaire en 1815. Il faut donc d'abord définir notre objet<sup>6</sup>. Il n'est, en effet, pas toujours clair de savoir qui dans la

- 4 Sous l'impulsion de Hans Bots, l'Institut Pierre Bayle des Relations intellectuelles à Nimègue a fait dans le passé un effort considérable pour déblayer ce terrain et publié une collection de plus de trente volumes d'études, sans parler des thèses de doctorat non publiées, ou publiées ailleurs. Malheureusement, cet institut a disparu dans une des vagues de restrictions budgétaires. Une analyse exemplaire du réseau de patronage d'un professeur de médecine à Harderwijk se trouve dans Saskia Stegeman, *Patronage en dienstverlening. Het netwerk van Theodorus Janssonius van Almelooven (1657-1712) in de Republiek der Letteren*, thèse, Nijmegen, 1996. Pour Johannes Fridericus Gronovius (1611-1671), de Hambourg, et Alexander Morus (1616-1670), de Castres, voir Hans de Waardt, « Academic Careers and Scholarly Networks », dans Wiep van Bunge (dir.), *The Early Enlightenment in the Dutch Republic, 1650-1750: Selected Papers of a Conference held at the Herzog August Bibliothek, Wolfenbüttel 22-23 March 2001*, Leiden, Brill, 2003, p. 19-37.
- 5 Pour les rapports sociaux dans les Provinces-Unies, voir Willem Frijhoff et Marijke Spies, *1650: Hard-Won Unity*, trad. par Myra Heerspink Scholz, coll. « Dutch Culture in a European Perspective », Assen/Basingstoke, Royal Van Gorcum/Palgrave Macmillan, 2004 ; Maarten Prak, *The Dutch Republic in the Seventeenth Century: The Golden Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- 6 La synthèse de Peter A. Vandermeersch fournit un bon cadre européen de départ, tout en nécessitant des spécifications pour les différentes situations nationales, en particulier les Provinces-Unies : Peter A. Vandermeersch, « Teachers », dans Hilde De Ridder-Symoens (dir.), *A History of the University in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, t. II, *Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, p. 210-255.

République néerlandaise était un professeur, ou plutôt : qui avait le droit de s'appeler professeur. Bien sûr, nous connaissons les modalités des procédures de nomination. Normalement, c'était l'autorité fondatrice qui était chargée de la nomination des professeurs, en l'occurrence, pour les universités de plein droit, les collèges d'États souverains des différentes provinces (soit par délégation le collège des députés aux États ou des curateurs de l'université), et pour les écoles illustres ces mêmes États ou les régences urbaines. Le *stathouder* en tant que baron de Breda nommait à l'école illustre fondée par lui dans cette ville. Mais on reconnaît dans maintes procédures un jeu subtil entre le sénat universitaire (les futurs collègues) qui proposait une liste des candidats, les curateurs de l'institution (collège composé par des membres éminents de l'élite politique de la province, du district ou de la ville), le pouvoir politique au sens propre (les députés aux États), parfois même le *stathouder* (soit en tant que *curator magnificentissimus*, soit par le simple poids de son pouvoir symbolique), ou le pouvoir religieux (le Synode réformé ou ses représentants), sans oublier les pressions exercées par des représentants officieux de la République des Lettres et d'autres réseaux savants nationaux ou internationaux. Certains professeurs estimaient d'ailleurs avoir acquis un droit à la survivance filiale en raison de leur statut intellectuel ou de leur investissement financier dans l'équipement scientifique de l'université<sup>7</sup>. Le résultat était bien souvent une procédure lourde et de longue durée au cours de laquelle maint candidat remercia poliment en raison des complications visibles ou à prévoir.

## LE CHAMP PROFESSORAL

Nous sommes suffisamment renseignés sur les chaires ordinaires établies dans les cinq universités à part entière (six en incluant l'établissement

7 Graevius a résumé dans un mémoire éclairant des différentes offres qui lui ont été faites et leurs conditions : J.L.A. Martens (éd.), « Memorie of verhaal van Prof. J.G. Graevius van aanbiedingen hem gedaan », *Bijdragen en Meededelingen vanhet Historisch Genootschap te Utrecht*, t. I, 1877, p. 339-341.

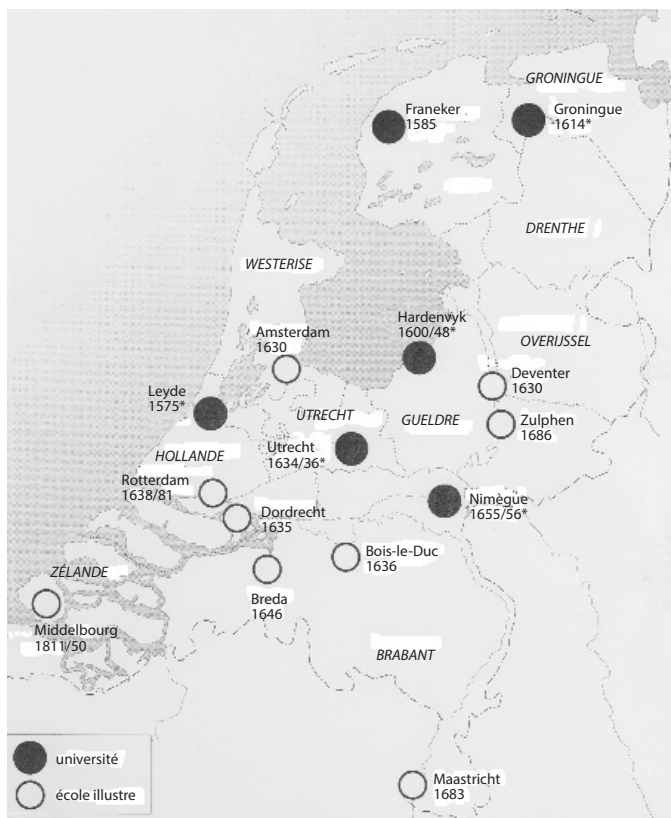
universitaire éphémère et d'ailleurs contesté de Nimègue<sup>8</sup>) – ou « académies », comme on les appelait alors dans la République selon la tradition humaniste –, à savoir Leyde en 1575 (université commune aux provinces de Hollande et Zélande en vertu de leur traité d'union), Franeker en 1585 (Frise), Groningue en 1614 (Groningue et Drenthe), Utrecht en 1636 (Utrecht), Harderwijk (province de Gueldre) en 1648 et Nimègue en 1656 (Gueldre, quartier de Nimègue) [carte 1]<sup>9</sup>.

En plus des chaires ordinaires, il y avait des *extraordinarii* (qui ne tardaient pas à devenir *ordinarii*, ou du moins y aspiraient) et des *lectores*, parfois aussi des professeurs libres (*privaatdocenten*) et d'autres maîtres qui aimaient à s'intituler professeur d'université jusque sur les frontispices de leurs publications et demeuraient connus comme tels auprès du grand public sans toujours pleinement mériter ce titre aux yeux de l'administration universitaire. Sans même parler de cas exceptionnels tels celui de Pierre Jarrige (1605-1670), un ex-jésuite français qui, pour s'être converti à grand fracas au protestantisme, avait été pendu et brûlé *in effigie* à La Rochelle en 1648. Réfugié en Hollande, il fut autorisé en 1649 à provisoirement enseigner l'éloquence à l'université de Leyde, mais sans pouvoir porter le titre de professeur. Dès 1650, il se reconvertit d'ailleurs au catholicisme et repartit pour Tulle, sa ville natale<sup>10</sup>. Il existe

8 La moins connue des universités néerlandaises fut créée en 1655 comme école illustre du quartier de Nimègue (province de Gueldre), mais dès mai 1656 elle reçut des États de ce quartier, qui s'y estimaient autorisés au titre de leur prétention à la souveraineté, le statut d'université avec droit de promotion aux grades. Les États supérieurs de la province de Gueldre s'opposèrent cependant à cette prétention, et ne reconnurent que l'université provinciale à Harderwijk. L'université de Nimègue fut supprimée en 1679, pour revivre un bref instant en 1756-1757 sous le titre de *Gymnasium Academicum*, puis au <sup>xx</sup>e siècle en tant que fondation catholique. Voir Hans Bots et Toon Kerkhoff, *De Nijmeegse Pallas. De geschiedenis van de kwartierlijke academie en medische faculteit, 1655-1679*, Nijmegen, UMC St. Radboud, 2001.

9 Année d'inauguration en tant qu'université de plein droit. Les universités de Harderwijk (1600), Utrecht (1634) et Nimègue (1655) furent cependant fondées comme écoles illustres avant leur élévation au statut universitaire. Voir la chronologie de ces institutions dans Lubor Jilek (dir.), *Historical Compendium of European Universities / Répertoire historique des universités européennes*, Genève, CRE, 1984.

10 *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, Leiden, Sijthoff, t. IX, 1933,



**Carte 1. Universités et écoles illustres dans la République des Provinces-Unies jusqu'à la Révolution batave, 1575-1795**

Année de fondation ou [/] de réouverture

\* = année d'institution comme université à part entière

donc toujours des cas de nominations discutables : professeurs nommés mais non venus, professorats éphémères négligés dans les sources, disputes sur le rang exact de l'enseignant ou le caractère formel de son

---

col. 457-458 ; Didier Boisson, « Conversion et reconversion au xviii<sup>e</sup> siècle : les itinéraires confessionnels de François Clouet et de Pierre Jarrige », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. CLV, n° 2, 2009, p. 447-467. Je ne l'ai pas compté parmi les professeurs.

engagement, etc. Il faut les résoudre au coup par coup et des différences d'opinions à leur sujet demeurent inévitables.

Une complication supplémentaire vient encore de la structure même de l'enseignement supérieur dans la République, où les universités de plein droit étaient flanquées d'écoles illustres ou d'athénées. Les écoles illustres, neuf au total, étaient des institutions semi-universitaires qui tantôt copiaient la structure et le plan d'études de l'université, comme le faisait le *Gymnasium academicum* dans le Saint-Empire germanique, tantôt étaient formées d'une suite de chaires sans lien facultaire entre elles, tantôt pouvaient simplement former la superstructure pré-universitaire d'une école latine locale, à la manière du collège de plein exercice en France. L'école illustre ne possédait cependant jamais le droit de promotion aux grades ni les privilèges universitaires découlant du *jus majestatis*, le droit souverain qui constituait la base du monopole universitaire provincial. Les efforts répétés faits pour élever l'école illustre de Middelbourg (Zélande) en université à part entière ou d'en créer une à La Haye en Hollande (1711) ou à Zierikzee en Zélande avec l'héritage colossal d'un patricien (1757), butaient invariablement sur la résistance farouche de Leyde, qui prétendait au monopole de l'enseignement supérieur en Hollande et Zélande. Leyde s'était déjà violemment opposée aux tentatives de création d'une forme d'enseignement supérieur à Amsterdam en 1630-1632 ; le conseil de cette ville réussit cependant à créer un athénée à son gré, qui à l'extérieur fut rapidement considéré comme une quasi-université et fonctionnait comme telle<sup>11</sup>.

Dans la province d'Overijssel, la fondation par des fonds privés d'une université de plein droit dans la ville hanséatique de Deventer, centre ancien et bien connu d'enseignement quasi universitaire (où Érasme fit ses études), fut contrecarrée avec succès par l'opposition jalouse des deux autres villes capitales de la province, Zwolle et Kampen. L'athénée de Deventer, organisé comme une petite université, demeurait par

11 Willem Frijhoff, « What is an early Modern University ? The conflict between Leiden and Amsterdam in 1631 », dans Helga Robinson-Hammerstein (dir.), *European Universities in the Age of Reformation and Counter Reformation*, Dublin, Four Courts Press, 1998, p. 149-168 ; Dirk van Miert, *Humanism in an Age of Science: The Amsterdam Athenaeum in the Golden Age 1632-1704*, Leiden, Brill, 2009.

conséquent privé du droit de promotion aux grades. Descartes y séjourna un moment, juste après son inauguration. Comme les Pays de la Généralité, limitrophes de la Flandre et du Brabant, n'étaient pas dotés de la souveraineté, on n'y trouvait pas d'université mais seulement trois écoles illustres, à Bois-le-Duc, Maastricht et Breda, cette dernière de fondation seigneuriale. Cependant, comme ces écoles restaient des îlots réformés dans une mare restée catholique, leur importance réelle était très limitée. Seule l'école expérimentale modèle fondée par le *stathouder* à Breda mériterait une étude à part, mais elle ne dura guère.

200

L'ensemble des institutions d'enseignement supérieur dans l'ex-royaume de Hollande fut supprimé par le décret de l'empereur du 22 octobre 1811, au cours de l'occupation française, et remplacé par le système impérial des Académies<sup>12</sup>. Le départ des Français deux ans plus tard sonna le glas de ce système détesté par les Néerlandais. Le « décret organique » promulgué le 2 août 1815 par le nouveau roi Guillaume I<sup>er</sup> conserva seulement trois universités de plein droit sur le territoire des actuels Pays-Bas : les universités d'État de Leyde, d'Utrecht et de Groningue<sup>13</sup>. Les anciennes universités de Harderwijk et Franeker furent réduites à l'état d'athénée. Parmi les ex-écoles illustres de l'Ancien Régime, seuls les athénées de Deventer et d'Amsterdam furent continués. Celui d'Amsterdam survécut et devint université municipale

---

12 Pour la typologie, voir Willem Frijhoff, « Patterns », dans Hilde De Ridder-Symoens (dir.), *A History of the University in Europe*, op. cit., t. II, p. 43-110. Pour les institutions des Provinces-Unies, voir Willem Frijhoff, *La Société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814. Une recherche sérielle sur le statut des intellectuels à partir des registres universitaires*, Amsterdam/Maarssen, APA/Holland University Press, 1981, p. 13-18 ; Marc Wiggins, « Small Universities in the Republic of the United Provinces (1575-1815) », dans Gian Paolo Brizzi et Jacques Verger (dir.), *Le Università minori in Europa (secoli XV-XIX). Convegno Internazionale di Studi, Alghero, 30 Ottobre-2 Novembre 1996*, Soveria Manelli, Rubbettino, 1998, p. 199-206. Pour les écoles illustres : Willem Frijhoff, « L'école illustre », dans Guillaume van Gemert, Frans Korsten, Peter Rietbergen et Jan de Vet (dir.), *Orbis doctus, 1500-1850. Perspectieven op de geleerde wereld van Europa: plaatsen en personen. Opstellen aangeboden aan professor dr. J.A.H. Bots*, Amsterdam/Utrecht, APA/Holland Universiteits Pers, 2005, p. 67-88.

13 Sans tenir compte ici des provinces du Sud, l'actuelle Belgique, séparées en 1830.



lors de la refonte de l'enseignement supérieur en 1876 ; les athénées de Harderwijk, Franeker et Deventer furent définitivement fermés en 1818, 1843 et 1876 respectivement<sup>14</sup>.

L'école d'ingénierie de Leyde, fondée en 1600 d'après les plans de Simon Stevin, fut dès sa fondation incorporée dans l'université locale. On joindra à cette liste des institutions parallèles quelques initiatives semi-privées, telle que la communauté des *Hage-Professoren* – les « Professeurs haguois » –, une espèce de proto-faculté de médecine dans le siège du gouvernement fédéral, La Haye ; ou les *Seminaria theologica* des confessions protestantes non réformées (luthériens, remontrants, mennonites, tacitement autorisés) et les écoles supérieures des communautés juives, et plus tard, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, également les grands séminaires des catholiques romains et des vieux-catholiques. Tous ces séminaires étaient les équivalents non publics des deux collèges de théologie réformée, le Collège des États, de langue néerlandaise, et le Collège wallon, de langue française, tous deux incorporés dans l'université de Leyde et reconnus par les États de Hollande comme établissements publics<sup>15</sup>. Mais tôt ou tard les séminaires des dissidents non réformés ralliaient la structure universitaire. Seuls les catholiques et les juifs restaient dehors. Les autres bénéficièrent indirectement de la reconnaissance de l'égalité de toutes les religions à la suite de la Révolution batave, en 1795-1796.

Rappelons enfin que la politique éducative particulariste des villes néerlandaises, qui s'estimaient souveraines en matière de politique culturelle, les a assez rapidement conduites à établir des chaires isolées d'importance locale dans des sciences pratiques telles que l'éloquence, l'histoire, les langues, la théologie, le droit civil, l'anatomie, la chimie, la

<sup>14</sup> Pour l'évolution institutionnelle, voir Goffe Jensma et Harry de Vries, *Veranderingen in het hoger onderwijs in Nederland tussen 1815 en 1940*, Hilversum, Verloren, 1997.

<sup>15</sup> Sur le Collège wallon, voir G.H.M. Posthumus Meyjes, « Le Collège wallon », dans Th.H. Lunsingh Scheurleer et G.H.M. Posthumus Meyjes (dir.), *Leiden University in the Seventeenth Century: An Exchange of Learning*, Leiden, Universitaire Pers/ Brill, 1975, p. 111-135 ; autre version, par le même auteur, avec une prosopographie des boursiers : *Geschiedenis van het Waalse College te Leiden 1606-1699*, Leiden, Universitaire Pers, 1975.

chirurgie ou l'obstétrique. Parfois, il s'agissait tout juste d'un titre professoral accordé par le conseil urbain pour retenir un savant estimé qui risquait de partir pour un poste plus intéressant ou mieux rémunéré. Cela arrivait régulièrement parmi les ministres du culte réformé qui développaient au cours de la période un réseau national de postes facilitant une véritable carrière<sup>16</sup>. Le paysage de l'enseignement supérieur se caractérisait donc par une multiplicité de formes et variantes du professorat, distribuées sur le pays entier et couvrant bien les différents besoins locaux, mais assez complexe du point de vue du chercheur actuel, habitué à des structures claires et uniformes décidées par une autorité souveraine unique.

202

#### DÉFINITIONS ADOPTÉES

Afin de dresser une image professionnelle plus précise du professeur moderne dans les Pays-Bas septentrionaux, je pars de l'hypothèse que le professorat en tant que profession académique s'est constitué et développé à l'intérieur d'un *réseau* savant. Des professeurs ou lecteurs individuels ne peuvent être considérés comme faisant partie du réseau professionnel que lorsqu'ils ont été formellement nommés à une institution d'enseignement supérieur publique ou (comme dans le cas des séminaires théologiques des dissidents) semi-publique en vertu de qualités scientifiques reconnues par la communauté savante supra-locale. J'exclus donc de la définition de mon objet les « professeurs » dont la nomination était motivée par les seules commodités locales ou convenances individuelles. Ce principe de sélection rend justice au caractère éminemment communautaire des procédures de nomination qui dans tous les cas connus mettent en œuvre le réseau des savants. Il implique aussi que des chaires simplement destinées à rémunérer ou à honorer une seule personne à titre individuel ou à impact purement

---

16 F.A. van Lieburg, *Profeten en hun vaderland. De geografische herkomst van de gereformeerde predikanten in Nederland van 1572-1816*, thèse d'histoire, Amsterdam, Université libre, 1996 ; Peter van Rooden, *Religieuze regimes. Over godsdienst en maatschappij in Nederland, 1570-1990*, Amsterdam, Bert Bakker, 1996.

local ont été éliminées, ainsi que les enseignants œuvrant dans l'orbite universitaire sans avoir fait l'objet d'une procédure de nomination formelle suivant les statuts de l'institution. Mais il faut reconnaître que dans les deux cas les limites demeurent parfois peu claires, et qu'il reste toujours des enseignants dont il faut déterminer la position au cas par cas.

Il n'y a pas lieu, cependant, de distinguer entre les universités de plein droit et les écoles illustres. Du point de vue de l'analyse sociale, éducative et intellectuelle, celles-ci doivent être considérées comme équivalentes depuis la fondation de l'université de Leyde en 1575 jusqu'à la refonte du système universitaire après le congrès de Vienne. Les professeurs passaient librement d'un type d'institution à l'autre, en intégrant les deux formules dans leur profil de carrière, parfois même en échangeant un poste universitaire contre une chaire prestigieuse à une école illustre, mais sans se sentir gênés par la politique territoriale ou particulariste des provinces souveraines. Suivant le modèle de société prévalant dans la République néerlandaise, le recrutement dans l'enseignement supérieur y fonctionnait comme un marché libre, sans limitations de principe quant à l'origine géographique, la nationalité, le milieu social ou l'âge du candidat. Quelques jeunes savants brillants furent nommés à peine sortis de l'adolescence et comme la retraite n'était accordée que lorsque le professeur sentait venir la fin de sa vie, certaines carrières se sont étirées sur près de 70 ans. Il y eut des professeurs nobles comme il y en eut provenant des classes défavorisées – dans les deux catégories cependant en nombre réduit, car le professorat était essentiellement une ambition sociale des classes moyennes.

Les restrictions au recrutement qui subsistaient étaient celles qui valaient dans l'ensemble des pays européens, à savoir le sexe (le professorat demeurait exclusivement masculin), l'appartenance ethnique (on n'admit jamais un professeur juif ou noir, alors qu'il y avait de grands médecins juifs, voire des pasteurs de couleur, dans la République), et la religion (voir ci-dessous). Enfin, la reconnaissance des performances savantes du candidat et de son statut scientifique dans la communauté savante européenne pesait bien plus comme critère de qualité lors des nominations professorales que ses capacités

didactiques – principe assez paradoxal puisque, à l’exception de quelques coryphées, les professeurs n’étaient jamais nommés pour faire de la science mais seulement pour enseigner, et c’est ce seul critère, incluant le contenu, les formes et la fréquence de l’enseignement, dont se servaient les curateurs pour juger les professeurs dans l’exercice de leur fonction<sup>17</sup>.

## ANALYSE GLOBALE

204 Pour la plupart des institutions, nous disposons de catalogues fiables des professeurs, publiés en annexe à l’histoire de l’établissement<sup>18</sup>. Pour quelques écoles illustres mineures – Middelbourg, Rotterdam et Zutphen –, je les ai composés moi-même à partir des sources disponibles<sup>19</sup>. En analysant l’ensemble des catalogues professoraux pour la période comprise entre 1575 et 1814, on obtient 1 415 nominations réalisées pour un total de 1 017 professeurs (**tableau 1**)<sup>20</sup>, soit en

17 Sur le rapport entre enseignement et recherche à Leyde : Anthony Grafton, *Athenae Batavae: The Research Imperative at Leiden, 1575-1650*, Leiden, Primavera Pers, 2003.

18 Les anciennes histoires des universités particulières comprennent presque toujours un catalogue assez fiable des professeurs, considérés comme les gloires de l’établissement. Un répertoire exemplaire est celui de Leyde : C.A. Siegenbeek van Heukelom-Lamme, *Album Scholasticum Academiae Lugduno-Batavae MDLXXV-MCMXL*, Leiden, Brill, 1941.

19 Pour Middelbourg, voir Willem Frijhoff, « Zeelands universiteit: hoe vaak het mislukte, en waarom », dans *Archief. Mededelingen van het Koninklijk Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen*, 1987, p. 7-41 (éd. séparée : *Worstelende wetenschap. Aspecten van wetenschapsbeoefening in Zeeland van de zestiende tot in de negentiende eeuw*, Middelbourg, s.n., 1987). L’ancien catalogue des professeurs de Harderwijk a été corrigé par Willem Frijhoff et Marijke D. Mak, « Hoogleraren aan de Illustre School, de Academie en het Rijksatheneum te Harderwijk, 1599-1818 », dans J.A.H. Bots, M. Evers, W.Th.M. Frijhoff *et alii* (dir.), *Het Gelders Athene. Bijdragen tot de geschiedenis van de Gelderse universiteit te Harderwijk (1648-1811)*, Hilversum, Verloren, 2000, p. 200-208. Pour Rotterdam, voir N.L. Dodde, ... *Tot der kinderen selfs proffijt... Een geschiedenis van het onderwijs te Rotterdam*, 's-Gravenhage, SDU, 1991, p. 132-135, mais sa liste des professeurs (p. 378) ignore le premier, par ailleurs éphémère, Adriaen Smout (1636).

20 Une première approche collective du professorat se trouve dans ma thèse de doctorat *La Société néerlandaise et ses gradués*, *op. cit.*, p. 279-281. Par la suite,

moyenne 1,4 nomination pour chaque professeur, et au total un peu plus de quatre procédures de nomination par an dans la République.

Jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moins un professeur étranger fut nommé chaque année (**tableaux 1 et 4**). Le marché professoral était donc assez actif : à chaque instant, quelque part dans la République, une procédure de nomination était en cours. Les correspondances savantes montrent à maints endroits quel niveau d'excitation les intéressés pouvaient atteindre et à quel point l'Europe réformée était devenue un espace unifié. En réalité, bien plus de savants néerlandais et étrangers étaient concernés par les procédures que les 1 017 professeurs identifiés, car il arriva régulièrement que des dizaines de candidats possibles furent passés en revue. Bien des candidats ne furent en fin de compte jamais nommés dans la République, d'autant que bien souvent des noms furent avancés de savants qui ignoraient tout de leur candidature parce qu'ils avaient simplement été proposés par des collègues. On en connaît plusieurs exemples dans la dynastie professorale westphalo-néerlandaise des Pagenstecher, où les candidatures réussissaient autant de fois qu'ils échouaient.

Les procédures de nomination ont laissé de nombreuses traces dans les archives universitaires, les résolutions des États provinciaux et des conseils

---

j'ai rassemblé dans les années 1980 une banque de données sur les professeurs néerlandais dans la période plus large, 1575-1874, avec l'aide de mon assistant de recherche à l'université de Tilbourg, Ad van Kempen. Une fois achevé l'élaboration des données et la confection des tableaux, je n'ai plus tenu compte des rares renseignements glanés sur des professeurs omis dans les catalogues (j'en ai trouvé cinq en tout) ; les rapports et pourcentages n'en seraient pas réellement changés. J'ai présenté ces données lors de plusieurs colloques tenus à l'étranger. Une première approche fut publiée sous le titre « Dutch University Professors 1575-1876 : the social profile of a professional group », dans S. Seppo (dir.), *The Social Role and Evolution of the Teaching Profession in Historical Context*, Joensuu (Finlande), University of Joensuu, 1988, t. II, p. 93-102. Dans les années 1990, mes collaborateurs Marc Wingens et Hans de Waardt ont travaillé à Rotterdam à un projet de recherche sur les professeurs dans la République des Provinces-Unies au XVII<sup>e</sup> siècle, en prêtant une attention particulière aux réseaux constitués. Ce projet faisait partie du grand programme « Histoire culturelle de la République » de l'Organisation nationale néerlandaise de la recherche scientifique (NWO). La recherche s'avérait cependant si complexe que le projet n'a pas pu aboutir à une monographie synthétique avant la clôture du programme.

urbains, et les correspondances savantes, mais elles attendent encore une analyse en profondeur.<sup>21</sup> Ce qui nous intéresse ici est l'image globale des nominations. Notons que le nombre de pas de carrière diminuait lentement : vers la fin de l'époque moderne, le professeur était plus stable dans sa fonction qu'au début (**tableau 4**). Par ailleurs, bien peu de professeurs nommés dans la République des Provinces-Unies ont fini leur

- 21 Certaines histoires universitaires fournissent des renseignements détaillés sur les procédures de nomination et les candidats nommés, refusés ou ayant eux-mêmes refusé, par exemple J.C. van Slee, *De Illustre School te Deventer 1630-1878, haar geschiedenis, hoogleraren en studenten*, 's-Gravenhage, Nijhoff, 1916, p. 1-140. Pour quelques groupes de professeurs, il existe des études partielles sur les nominations, la plus importante étant l'article synthétique sur les professeurs de Franeker par F. R. H. Smit, « Over honderdzevenenzeventig Franeker professoren », dans G. Th. Jensma, F. R. H. Smit et F. Westra (dir.), *Universiteit te Franeker 1585-1811. Bijdragen tot de geschiedenis van de Friese hogeschool*, Leeuwarden, Fryske Akademy, 1985, p. 102-118 ; Hans Bots, « Stratégie et politique des autorités universitaires dans la nomination des professeurs aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : le cas de quelques universités dans les Provinces-Unies », dans F. Attal, J. Garrigues, T. Kouamé et J.-P. Vittu (dir.), *Les Universités en Europe du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours : espaces, modèles et fonctions*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005, p. 131-138. Pour Leyde : J.J. Woltjer, « Introduction » et « Foreign Professors », dans Th.H. Lunsingh Scheurleer et G.H.M. Posthumus Meyjes (dir.), *Leiden University in the Seventeenth Century, op. cit.*, p. 1-19 et 461-465. Pour des secteurs spécifiques, voir D. Nauta, « Het benoemingsbeleid met betrekking tot de hoogleraren in de theologie in de Nederlanden tot ongeveer 1700 », *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, vol. 63, 1983, p. 42-68 ; J.A.H. Bots, « Harderwijkse professoren (1648-1812) en het benoemingsbeleid van de Gelderse curatoren », dans J.A.H. Bots et al., *Het Gelders Athene, op cit.*, p. 51-61. Quelques exposés éclairants sur des cas individuels : Maarten Ultee, « The Politics of Professorial Appointment at Leiden, 1709 », *History of Universities*, vol. 9, 1990, p. 167-194 (concerne la succession de Petrus Hotton par Herman Boerhaave ; le médecin Hotton était le fils d'un ministre wallon établi à Amsterdam, où il débuta en tant que responsable du jardin botanique) ; H. de Waardt (« Academic Careers », art. cit., p. 23-29) analyse le cas compliqué mais éclairant de la carrière internationale du théologien français Alexander Morus, soutenu par Saumaise. Pour le rôle particulier d'un curateur puissant : J. van den Berg, « Willem Bentinck (1704-1774) en de theologische faculteit te Leiden », dans S. Groenveld, M.E.H.N. Mout et I. Schöffer (dir.), *Bestuurders en geleerden. Opstellen over onderwerpen uit de Nederlandse geschiedenis van de zestiende, zeventiende en achttiende eeuw, aangeboden aan Prof. Dr. J.J. Woltjer*, Amsterdam/Dieren, De Bataafsche Leeuw, 1985, p. 169-177.

carrière à l'étranger : 26 au total, soit 2,5 %. Ce pourcentage contraste très fortement avec le nombre de professeurs étrangers venus dans la République. Sa force d'attraction sur les savants étrangers était treize fois plus grande ! Ce rapport souligne l'image traditionnelle de la République comme centre névralgique de la *Respublica litterarum* européenne, tout comme il confirme, du moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'image de l'*Athenae batavae*, la nouvelle Athènes, que très tôt Leyde s'est attribuée<sup>22</sup>.

## RECRUTEMENT GÉOGRAPHIQUE

Mais on notera également avec surprise que près d'un tiers des professeurs n'était pas né dans la République – un pourcentage probablement unique en Europe, même si l'on tient compte des « faux étrangers », nés à l'étranger à la suite d'un exil ou simplement d'une nomination étrangère de leur père, qui lui était bien néerlandais<sup>23</sup>. Ce fut, par exemple, le cas de l'historien et philologue Gerardus Joannes Vossius (1577-1649), né à Heidelberg d'un père pasteur néerlandais qui y avait été exilé, ou du hébraïste Constantin l'Empereur (1591-1648), dont le père brabançon s'était réfugié à Brème en raison de sa foi<sup>24</sup>. L'origine des deux tiers de Néerlandais de naissance correspond assez précisément à l'importance démographique relative des différentes provinces, sans tenir compte des grandes différences dans leur poids économique<sup>25</sup>. L'économie et la culture suivaient clairement

22 Johannes Meursius, *Athenae Batavae. Sive de urbe Leidensi, et Academia, virisque claris, qui utramque ingenio suo, atque scriptis, illustrarunt: libri duo*, Lugduni Batavorum [Leyde], apud Andream Cloucqium et Elsevirios, 1625 ; reprint Farnborough, Gregg International, 1970.

23 C'est ce que souligne à juste titre J.J. Woltjer, « Introduction » et « Foreign Professors », art. cit.

24 C.S.M. Rademaker, *Life and Work of Gerardus Joannes Vossius 1577-1649*, Assen, Van Gorcum, 1981 ; Peter T. van Rooden, *Theology, Biblical Scholarship, and Rabbinical Studies in the Seventeenth Century: Constantijn l'Empereur (1591-1648), professor of Hebrew and theology at Leiden*, Leiden, Brill, 1989.

25 On pourrait défendre la thèse selon laquelle un professeur néerlandais passant d'une province de la République à une autre se rendait en territoire étranger, chaque province s'estimant pleinement investie de la souveraineté sur son territoire, en particulier en matière universitaire. Mais étant donné le caractère national du marché des professions intellectuelles, j'ai considéré la République

des voies séparées. Numériquement, la Hollande et la Frise dominent le recrutement, mais l'ancien duché de Gueldre et l'ancienne principauté ecclésiastique d'Utrecht, régions culturellement avancées dès le Moyen Âge, conservent leur force de production intellectuelle, même si les meilleurs savants finissent leur carrière bien souvent en Hollande, à Leyde. Le maintien de ces rapports provinciaux est, bien sûr, également à mettre sur le compte de la politique de nomination aux chaires des universités et écoles illustres provinciales, où dans bien des cas, surtout dans la faculté de philosophie ou aux chaires des écoles illustres, un étudiant brillant de souche locale était reçu à peu de frais à son premier poste, de préférence à un savant étranger cher et exigeant. En fait, la plupart des professeurs débutèrent leur carrière dans leur province d'origine, dans 12 % des cas même en tant que fils d'un professeur local (**tableau 1**). Au cours des 240 ans de la période de référence, la moyenne annuelle reste quasiment constante, à ceci près que le pourcentage des étrangers évolue lentement. C'est surtout après 1750 que le nombre de professeurs étrangers diminue par rapport aux autochtones, en particulier dans la province de Hollande. On peut en conclure que c'est à ce moment seulement que la Hollande au sens propre réalise pleinement sa supériorité sur les autres provinces comme centre national de culture et de science – position qu'elle saura confirmer au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de la suppression de la plupart des centres d'enseignement supérieur en province.

Considérant les professeurs étrangers, on est frappé par le très grand nombre d'Allemands. Par ordre de grandeur numérique des territoires d'origine, le Saint-Empire vient, en effet, immédiatement après la province de Hollande. Ce constat confirme globalement le résultat des recherches publiées il y a un demi-siècle déjà par Heinz Schneppen dans son étude sur les universités néerlandaises et la vie intellectuelle allemande à l'époque moderne – une étude modèle en son temps qui dans l'ensemble n'a que peu vieilli. Dès 1960, Schneppen utilisait la méthode statistique, tout en analysant ses données en profondeur en y ajoutant des sondages précis et en les illustrant par des cas spécifiques. Son approche statistique restait cependant rudimentaire. Au lieu de

---

comme un tout territorial.



prendre l'ensemble des professeurs comme un groupe socioprofessionnel cohérent et unique, Schneppen semble avoir simplement totalisé tous les Allemands figurant dans les listes professorales des différentes universités en négligeant de soustraire les doubles occurrences d'un même professeur, tout en y ajoutant les Suisses et les Polonais comme sujets du Saint-Empire. Il arrive ainsi à un total de 300 professeurs « allemands » dans la République néerlandaise, soit moitié plus que le total réel de 198. Encore n'a-t-il pas tenu compte de toutes les écoles illustres. Par ailleurs, il incluait probablement parmi ces Allemands des professeurs qui étaient bien de souche allemande mais dont la famille ou les ancêtres étaient établis dans la République depuis une ou plusieurs générations, comme les Matthaëus ou les Burman (**tableau 5**). Leurs descendants immédiats se considéraient eux-mêmes comme Néerlandais et agissaient comme tels sur le marché national des productions culturelles et dans la vie politique. Originaire de Frankenthal dans le Palatinat, François Burman l'Aîné, par exemple, avait été nommé professeur de théologie à Leyde en 1661. Les membres de sa famille, dont six autres dans les trois générations suivantes, furent nommés professeur aux universités de la République, y résidaient à demeure, prenant une part active à sa vie publique et politique. Chez les Matthaëus, une famille de la Hesse qui sur quatre générations fournit huit professeurs aux Provinces-Unies, l'établissement définitif dans la République prenait une génération de plus : Johannes, fils aîné d'Antonius I<sup>er</sup>, professeur à Groningue et lui-même fils d'un professeur à Marbourg, retourna à Cassel comme titulaire d'une chaire de droit, alors que ses trois frères plus jeunes, Antonius II, Conradus et Christophorus, furent nommés professeur à Groningue, Utrecht et Harderwijk respectivement. Les membres masculins des deux générations suivantes demeurèrent entièrement au service des universités néerlandaises.

#### REPRODUCTION PROFESSORALE

Ces dynasties professorales allemandes jouaient un rôle proéminent dans la République. L'on peut même affirmer que de telles dynasties agnatiques y étaient un phénomène typiquement allemand, alors que les

réseaux des Néerlandais se caractérisaient plutôt par l'intermariage et la parenté au sens étendu : elles se structuraient à l'horizontale comme des *kinship networks*. Il est vrai que la succession professorale de père en fils n'était pas rare parmi les Néerlandais eux-mêmes, mais elle n'englobait presque jamais les générations suivantes. Suite au mariage d'un professeur prestigieux avec une jeune fille issue de la régence urbaine, ses fils pouvaient espérer entrer dans l'élite politique. Ils le faisaient de bon gré, même s'ils étaient intellectuellement brillants et quasi prédestinés au professorat – témoin, par exemple, père et fils Heinsius ou Bornius. Le Flamand Daniel Heinsius (1580/81-1655), poète néolatin et en langue vulgaire, membre éminent de la République des Lettres et universitaire influent, était professeur d'éloquence grecque et d'histoire à l'université de Leyde et historiographe des États de Hollande. Son fils Nicolas (1620-1681), poète néolatin tout aussi prometteur et philologue comme son père, fit pendant des années un Grand Tour en Angleterre, France et Italie et prit son degré en droit à Caen en 1648 avant de séjourner à la cour de la reine Christine de Suède ; devenu secrétaire d'Amsterdam en 1656, il fut nommé résident de la République à Stockholm en 1660 et envoyé extraordinaire à Moscou en 1669-1671<sup>26</sup>. L'anticartésien Henricus Bornius (1617-1675), fils de pasteur, lui-même professeur d'éthique et de logique à l'école illustre de Breda dès sa fondation en 1646, puis en 1651 à l'université de Leyde, reçut également la charge de précepteur du jeune prince Guillaume III d'Orange, avant de devenir son intendant dans un de ses domaines, tout en épousant la fille d'un négociant amstellodamois fortuné. Après son grand tour en France et son doctorat en droit à Caen (1671), son fils Johannes Henricus entra dans la régence urbaine, succédant à son père comme intendant du *stathouder*<sup>27</sup>.

26 Willem Frijhoff, « Un chemin de traverse du grand tour : gradués néerlandais et allemands en droit à l'université de Caen au XVII<sup>e</sup> siècle », *Lias. Sources and documents relating to the early modern history of ideas*, vol. 34, 2007, p. 91 (n° 69). Sur eux, voir Hans Boex et Hans Bots, « Le voyage de Nicolas Heinsius (1620-1681) en Angleterre en 1641. Douze lettres inédites à son père Daniel Heinsius relatant ce voyage », *Lias. Sources and documents relating to the early modern history of ideas*, vol. 32, 2005, p. 269-294 ; D.J.H. ter Horst, *Daniel Heinsius (1580-1655)*, Utrecht, Hoeijbos, 1934 ; F.F. Blok, *Nic. Heinsius in dienst van Christina van Zweden*, Delft, Ursulapers, 1949.

27 W. Frijhoff, « Un chemin de traverse », art. cit., p. 124-125 (n° 191) ; *Nieuw*

L'analyse de l'ensemble des catalogues professoraux montre néanmoins que, si la succession familiale dans une même chaire demeurait relativement rare, un plus grand nombre de cas de reproduction professorale hors de l'institution paternelle peut être identifié (**tableau 6**). Au total, 16 % des professeurs avaient soit un père soit un fils dans cette profession. On note sans surprise que les secteurs des arts et de la théologie fonctionnaient comme tremplin vers d'autres facultés ou d'autres sciences : dans la majorité des cas, le fils d'un professeur dans la faculté de philosophie (les arts) ou de théologie obtenait lui-même une chaire dans ce que nous appelons maintenant les sciences exactes, en médecine ou en droit. Dans ces dernières facultés, la reproduction était cependant de règle. Dans l'ensemble, les cas de non-conformité entre le choix du père et celui du fils sont les plus nombreux pendant les décennies du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. On y verra une preuve de l'ouverture du système universitaire néerlandais au plus fort de son siècle de croissance, suivie par une adéquation croissante au modèle européen général.

### RECRUTEMENT SOCIAL

Les dynasties professorales strictement parlées demeuraient donc rares parmi les Néerlandais eux-mêmes, contrairement à ce qui se passait dans le ministère ecclésiastique où assez rapidement de véritables dynasties de pasteurs réformés ou luthériens se constituaient<sup>28</sup>. Vu dans une perspective intergénérationnelle, le professorat se profilait plutôt comme une fonction de passage entre les classes bourgeoises, commerçantes et intellectuelles moyennes d'une part, et l'élite sociale exerçant le pouvoir politique d'autre part. Si l'on inclut dans les séquences familiales les fonctions enseignantes subalternes ou concurrentes comme celle de

*Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, op. cit., t. III, 1914, col. 147-148.

<sup>28</sup> Fred A. van Lieburg, *Profeten en hun vaderland. De geografische herkomst van de gereformeerde predikanten in Nederland van 1572 tot 1816*, Zoetermeer, Boekencentrum, 1996, en annexe un répertoire complet des pasteurs : *Repertorium van Nederlandse hervormde predikanten tot 1816*, Dordrecht, à compte d'auteur, 1996, 2 vol.

régent de collègue ou de pasteur réformé, l'image d'une ascension sociale par les professions lettrées s'affirme probablement, mais le professorat ne s'en profile pas moins comme une étape intermédiaire ou provisoire dans le destin familial. Sur les 745 professeurs d'université recensés entre 1575 et 1814 dont la profession du père est connue avec précision et certitude, seulement 70 venaient des couches sociales inférieures (artisans compris), 89 du commerce et négoce, et 364 (soit 49 %) des professions lettrées, tels que régents de collègue, avocats, notaires, ministres du culte, médecins gradués, etc. Seulement 31 appartenaient à la noblesse, 56 provenaient des régences urbaines, et cela presque exclusivement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une barrière semble s'installer entre l'élite politique ou sociale et le professorat. Certains professeurs échangeaient même leur professorat pour une place au conseil urbain – tel Gisbert Cuper (1644-1716), professeur d'histoire et d'éloquence à Deventer, un polygraphe moyen mais qui était au centre d'un immense réseau international de correspondants. En 1715, il fut même élu membre d'honneur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris. Élu conseiller, échevin et bourgmestre de Deventer, il opta en 1681 pour le poste de député aux États-Généraux de la part de sa ville et renonça à son professorat<sup>29</sup>. En fait, la noblesse et l'élite savante fortunée – comme par exemple la famille Huygens, hauts fonctionnaires cultivés au service du *stathouder*, ou un militaire noble immigré comme René Descartes – préféraient se consacrer librement au savoir dans l'*otium* de leur cabinet privé ou de leur propriété de campagne, sans être assujettis aux régences locales ou provinciales.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, on constate donc un clivage croissant entre les familles nobles et patriciennes d'un côté, et le corps professoral de l'autre, en dépit du prestige social grandissant dont celui-ci jouit alors. Le professorat acquiert peu ou prou une qualité et dignité particulières en tant que palier supérieur du monde lettré qui lui permet d'adopter le rôle de porte-parole politique. Ce sont surtout les titulaires des chaires en droit, philosophie, lettres et théologie qui prennent conscience d'avoir à jouer, de par leur mission intellectuelle, un rôle politique autonome : de nombreux

<sup>29</sup> *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, op. cit., t. IV, 1918, col. 486-488.

professeurs ont par leurs écrits et leurs actions activement participé à la révolution patriote de 1784-1787, la contre-révolution orangiste de 1787 ou la Révolution batave de 1795, souvent au prix même de leur poste<sup>30</sup>. Ce n'est également qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les premières dynasties professorales proprement néerlandaises se créent, qui s'enracineront ensuite au XIX<sup>e</sup> siècle dans le paysage social de la nouvelle monarchie.

Les petites universités allemandes de l'Ancien Régime ont souvent été caractérisées comme des « universités familiales » (*Familienuniversitäre*) recrutant professeurs et étudiants dans le même étroit vivier de familles, où la survivance dans la fonction professorale était quasiment la règle. Dans la République des Provinces-Unies, en revanche, les institutions d'enseignement supérieur seraient plutôt à qualifier comme des « universités de réseau » (*Netzwerkuniversitäre*), où la nomination des professeurs était beaucoup moins déterminée par la famille que par le réseau social et savant au sens large dont les candidats pouvaient disposer, parfois même à leur insu. Ce réseau pouvait peser lourd sur une carrière. Pierre Bayle, professeur réfugié dans l'école illustre naissante de Rotterdam où initialement il pouvait travailler en toute liberté ayant peu de collègues, a toujours refusé de tomber victime de la sociabilité professorale en se faisant nommer dans une université à part entière, à Franeker ou à Leyde, où, comme il disait à son frère Joseph dans une lettre du 10 avril 1684, il redoutait le jeu des « factions opposées » et les « repas académiques iusqu'à s'enivrer »<sup>31</sup>. Pour lui, le réseau académique était scriptural plutôt que social au sens physique.

## MOTIVATIONS

Comment faut-il interpréter la présence massive, durable et continue de professeurs étrangers dans les universités néerlandaises ? Des deux

30 Un exemple : Ivo Schöffer, « Een kortstondig hoogleraarschap: Johan Valckenaer in Leiden 1795-1796 », dans S. Groenveld, *Bestuurders en geleerden, op. cit.*, p. 193-208.

31 H.J.M. van Lieshout, *Van Boek tot bibliotheek. De wordingsgeschiedenis van de Dictionnaire Historique et Critique van Pierre Bayle (1689-1706)*, thèse de doctorat, Université catholique de Nimègue, 1992, p. 141.

côtés, des facteurs d'attraction et de répulsion doivent avoir joué. Mais trois motifs globaux permettent d'expliquer des prédominances particulières : le choix en faveur de la qualité et de l'excellence de la part des Néerlandais ; le manque de candidats autochtones dans la République ou, corrélativement, un surplus d'offres dans d'autres pays – ce qui paraît particulièrement avoir été le cas dans l'Allemagne ravagée par la guerre de Trente Ans ; et l'amitié au-delà des frontières, autrement dit, l'unité culturelle supranationale de l'espace du recrutement des professeurs d'université. Ce dernier facteur a certainement joué en faveur du grand nombre de nominations de professeurs originaires des provinces du Sud dans les premières décennies de la République, essentiellement en théologie, en lettres et en philosophie, tel Juste Lipse, Franciscus Gomarus ou Daniel Heinsius, sans compter de vrais innovateurs comme les botanistes Carolus Clusius (Charles de l'Écluse), d'Arras, et Rembertus Dodonaeus, de Malines<sup>32</sup>. Mais le clivage politique, confessionnel et intellectuel grandissant entre le Nord et le Sud à la suite de la paix de Westphalie compromit cet espace unitaire et mit fin au recrutement des provinces méridionales. Certains de ces professeurs flamands et wallons étaient sûrement des réfugiés pour la foi – encore faut-il rester prudent, car si un Gomarus, le protagoniste de la double prédestination né à Bruges, était un réformé pur et dur, d'autres Flamands, tels Juste Lipse lui-même, qui rentra au bercail de l'Église romaine, et tout autant Petrus Bertius, Casparus Barlaeus, ou Antonius Thysius, étaient plutôt des modérés, représentants de l'humanisme néerlandais dans son expression érasmiennement foncièrement tolérante et supra-ecclésiale. Par moment catholicisants ou arminiens, ils défendaient la liberté de conscience contre les extrémistes de l'*Exulantentheologie*, la théologie dure de tendance orthodoxe par laquelle bon nombre des exilés justifiaient leurs choix politiques et dogmatiques dans leur milieu d'accueil. Après

32 Sur ce groupe, voir J.G.C.A. Briels, « Zuidnederlandse onderwijskrachten in Noordnederland 1570-1630. Een bijdrage tot de kennis van het schoolwezen in de Republiek », *Archief voor de geschiedenis van de katholieke kerk in Nederland*, vol. 14, 1972, p. 150-161.

sa déposition comme arminien à Leyde en 1619, le philosophe Petrus Bertius (1565-1629), par exemple, fils d'un pasteur et lui-même marié à la fille d'un collègue théologien de Leyde, se rendit à Paris où il se convertit au catholicisme, devint professeur d'éloquence au collège de Boncourt puis en 1622 professeur de mathématiques au Collège royal et historiographe du roi<sup>33</sup>.

Pour les professeurs d'origine française, le deuxième groupe après les Allemands par ordre de grandeur, deux facteurs supplémentaires doivent être avancés : les alliances politiques, puis le refuge. La lutte commune contre le pouvoir habsbourgeois, scellée par l'alliance entre la République des Provinces-Unies et le roi de France, a créé un climat favorable pour les échanges culturels entre les deux pays dont tout au long du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, non seulement les universités néerlandaises ont profité, mais à l'occasion tout autant l'enseignement supérieur français (**tableau 3**)<sup>34</sup>. Les académies protestantes étaient fréquentées par les étudiants réformés néerlandais pendant leur grand tour et embauchaient occasionnellement un professeur néerlandais, tel Gomarus qui entre 1615 et 1618 enseigna à Saumur avant de réintégrer la République dans un poste à Groningue, à la suite de la victoire du courant théologique orthodoxe. Mais, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, on signale aussi des professeurs néerlandais dans quelques universités de plein droit, comme le Frison François Meinard, qui mourut professeur de droit à Poitiers en 1623, et des lecteurs royaux au Collège royal, comme les philologues et historiens Theodorus

33 L.J.M. Bosch, *Petrus Bertius 1565-1629*, thèse de Lettres, Université catholique de Nimègue, 1979 ; *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1933, t. VI, col. 252-253.

34 Voir à ce sujet W. Frijhoff et O. Moorman van Kappen (dir.), *Les Pays-Bas et la France des guerres de religion à la création de la République batave*, Nijmegen, Gerard Noodt instituut, [1993] ; *Vriendschap en wantrouwen. Twee eeuwen Frans-Nederlandse diplomatieke betrekkingen 1588-1795 / Amitié et soupçons. Deux siècles de relations diplomatiques franco-néerlandaises 1588-1795*, La Haye, Algemeen Rijksarchief, [1988] ; P. Dibon, *Regards sur la Hollande*, *op. cit.*

Marcilius (Blanckebiel, de la Gueldre) et Petrus Valens (Starck, de Groningue) ou le mathématicien Bertius déjà nommé<sup>35</sup>.

Le mouvement en sens inverse fut cependant plus important<sup>36</sup>. Les professeurs français nommés en Hollande au cours du XVII<sup>e</sup> siècle étaient tous des huguenots, tantôt modérés tantôt orthodoxes, surtout lors de la deuxième vague d'arrivées autour de la révocation de l'édit de Nantes qui fit de la République, dans les termes de Pierre Bayle, « la Grande Arche des Fugitifs ». Pierre Bayle et Pierre Jurieu furent alors successivement appelés de Sedan pour enseigner à la nouvelle école illustre de Rotterdam. Par-dessus la tête de leurs auditeurs, ils s'y engageaient dans des disputes théologico-politiques mutuelles de plus en plus violentes, tout en restant foncièrement des étrangers dans leur pays d'accueil<sup>37</sup>. Mais un siècle plus tôt, dès 1575, l'année même de la fondation de la première université en Hollande, les théologiens français Louis Capel et Guillaume de Feugeray s'étaient déjà précipités à Leyde pour y fonder un enseignement de théologie réformée orthodoxe. Capel rentra après quatre mois, assez déçu par l'attrait limité que l'université commençante sut exercer, Feugeray fut rappelé après quatre ans par l'église de Rouen. Ce dernier fut remplacé par un autre Français, le pasteur Lambert Daneau, un ancien théologien de Genève qui, peu habitué au climat politique en Hollande, quitta l'université l'année suivante, d'abord pour la nouvelle école calviniste de Gand, puis à Orthez, Lescar et Castres, où il mourut. Dans les décennies suivantes, ce fut surtout l'université de Leyde qui se montrait un havre sûr pour des savants huguenots français qui ne

---

35 Willem Frijhoff, « Le Paris vécu des Néerlandais : de l'Ancien Régime à la Restauration », dans Marie-Christine Kok Escalle (dir.), *Paris : de l'image à la mémoire. Représentations artistiques, littéraires, socio-politiques*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p. 8-36.

36 En dépit des erreurs d'interprétation sur la provenance de professeurs, l'ouvrage de base demeure Gustave Cohen, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, Champion/Nijhoff, 1920 ; J.J. Woltjer, « Foreign Professors », art. cit., p. 461.

37 Pour l'université et la Révocation, voir Willem Frijhoff, « Modèles éducatifs et circulation des hommes : les ambiguïtés du second Refuge », dans *La Révocation de l'édit de Nantes et les Provinces-Unies, 1685. Colloque international du Tricentenaire, Leyde, 1-3 avril 1985*, Amsterdam/Maarsssen, APA/Holland University Press, 1986, p. 51-75.



pouvaient trouver emploi chez eux. Enfin, dans la personne du pasteur suisse Jacques Garcin (1719/20-1796), ancien précepteur, l'université de Franeker nomma en 1754 le premier professeur titulaire de français, pour un salaire de misère de 350 florins. En 1756, il prononça sa leçon inaugurale sur l'utilité de la langue française, mais en latin (*De utilitate linguae gallicae*)<sup>38</sup>...

Toutefois, l'université ne fut pas seulement un champ d'expérience pour les réformés ou un refuge pour les persécutés, puisque dès avant la prédominance allemande à Leyde, cette université chercha elle-même activement à attirer des coryphées de la République des Lettres afin de profiter de leur présence. En 1635, par exemple, sur la suggestion de Hugo Grotius, lui-même exilé à Paris, les professeurs amstellodamois Gerardus Joannes Vossius et Martinus Hortensius tentèrent de faire nommer Galilée (1564-1642) professeur honoraire de mathématiques dans leur nouvel athénée, pour faire d'Amsterdam une « Alexandrie sur l'Amstel ». Mais l'état de santé du vieux savant florentin l'empêchait d'accepter cette offre<sup>39</sup>. Il en allait différemment des philologues Joseph Juste Scaliger (d'Agen, 1540-1609) et Claude Saumaise (Salmasius, bourguignon, 1588-1653), appelés à Leyde, ainsi que du théologien poitevin André Rivet (1572-1651), professeur honoraire à Leyde puis précepteur du prince d'Orange et surintendant de l'école illustre de Breda. L'université les engageait à grands frais et parfois après des tractations longues et compliquées, profitant du statut allié et ami de la France. Scaliger (nommé en 1593) et Saumaise (nommé en 1632) n'étaient même pas obligés d'enseigner. Ils n'avaient d'ailleurs pas le statut de « professeur » au sens ordinaire du terme mais avaient été appelés à Leyde en raison de leur réputation scientifique. Leur statut était celui d'*Academiae lugduno-batavae decus*, le titre qu'on peignait sur leurs portraits officiels dans la salle du sénat. Saumaise, pour sa part, se réclamait de ce statut avec ardeur et conviction, ce qui lui valut une lutte acharnée avec certains de ses collègues au sénat, en particulier Heinsius. Par leurs recherches et l'excellence de leur savoir, ces lumières de

38 *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek, op. cit.*, t. IV, col. 630.

39 Klaas van Berkel, *Citaten uit het boek der natuur*, Amsterdam, Bert Bakker, 1998, p. 74-75.

la science étaient censées faire de l'université de Leyde le centre du monde savant et attirer des étudiants de partout en Europe. Scaliger, en tous points l'humaniste accompli qui était à sa place à Leyde, y a certainement réussi, Saumaise – un monstre d'érudition classique mais au tempérament irascible et au caractère nettement plus compliqué – probablement moins. Cependant, quelques décennies plus tard, le médecin hollandais Herman Boerhaave réussit pour sa part à acquérir une réputation européenne sans conteste, témoin la célèbre anecdote selon laquelle une lettre adressée à « Boerhaave, Europe » arriva promptement à destination.

### PRÉFÉRENCES GERMANOPHILES

Pour expliquer la multitude de professeurs allemands, il faut cependant invoquer d'autres motifs. Jusqu'à la paix de Westphalie, les Pays-Bas septentrionaux appartenaient formellement au Saint-Empire. Mais dès le traité d'Augsbourg de 1548, après la conquête des derniers territoires néerlandais encore autonomes par le souverain habsbourgeois, l'ensemble des Pays-Bas fut réuni dans le Cercle de Bourgogne, comme un État cohérent et quasi indépendant. Rainer Schwinges a clairement montré qu'au Moyen Âge les Pays-Bas du Nord appartenaient avant tout à l'aire de recrutement de l'université bas-allemande de Cologne, même si l'*alma mater* brabançonne de Louvain attirait depuis sa fondation en 1425 un nombre croissant d'étudiants des terres occidentales et méridionales du Nord<sup>40</sup>. Les régions orientales demeuraient cependant fermement attachées à Cologne, leur vraie capitale culturelle, et aux autres institutions d'enseignement des territoires de l'Allemagne occidentale avec lesquels elles entretenaient des rapports intensifs autant par la Hanse que dans le cadre religieux. Aussi, lorsqu'après la Révolte, il fallait fonder un collège à l'étranger pour les catholiques néerlandais qui ne pouvaient plus étudier chez eux, les responsables de la *Missio*

---

40 Voir dernièrement : Rainer C. Schwinges, « Entre régionalité et mobilité : les effectifs des universités dans l'Empire romain germanique aux <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles », dans Michel Bideaux et Marie-Madeleine Fragonard (dir.), *Les Échanges entre les universités européennes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2003, p. 259-273.

*Hollandica* optèrent-ils tout naturellement pour Cologne ; ce n'est qu'en deuxième instance que Louvain fut privilégiée, en raison de son orientation janséniste et anti-jésuite.

Cette préférence allemande remontait loin. Pour la ville hanséatique de Zutphen, comptant entre 5 000 et 7 500 habitants au cours de l'époque moderne et chef-lieu d'un des quartiers de la Gueldre, limitrophe de la Westphalie, j'ai pu calculer que, jusque vers 1550, environ 80 % des étudiants se faisaient immatriculer dans les universités d'Allemagne, principalement à Cologne, et dans une moindre mesure à Erfurt ou Rostock. Même après l'essor des universités néerlandaises leurs homologues allemandes continuaient d'attirer 10 % des étudiants de la ville jusque vers 1750<sup>41</sup>. Rien d'étonnant donc qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, une bonne partie des recteurs et régents de l'école latine locale était recrutée dans ces mêmes territoires allemands. Même dans la province maritime de la Hollande, l'influence des universités allemandes demeurait tout aussi évidente. Parmi les *doctores medicinae* qui, entre 1600 et 1799, furent admis à exercer à Amsterdam, 9 % étaient originaires d'Allemagne au XVII<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à 18 % au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'université de Duisburg, dans le duché de Clèves proche de la République, fournissait à elle seule autant de diplômés aux Provinces-Unies que toutes les autres universités allemandes réunies<sup>42</sup>. Les premières données statistiques sur les médecins confirment cette image. Parmi les 521 *doctores medicinae* certifiés par l'administration impériale dans l'ex-royaume de Hollande en 1812-1813, 409 (soit 78,5 %) avaient pris leur grade dans l'une des cinq universités néerlandaises, et presque tous les autres en Allemagne. Sur 82 docteurs allemands, 41, soit 8 % du total, étaient gradués de Duisburg, 12 de Gießen, 11 d'Iéna et 6 d'Erfurt, les institutions de pointe de la médecine allemande. Cette proportion devait équivaloir à l'influence que l'Académie de chirurgie de Paris exerçait sur les chirurgiens néerlandais<sup>43</sup>.

41 Willem Frijhoff, « Étudiants et gradués dans une société locale : la ville de Zutphen en Gueldre du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Lias. Sources and documents related to the early modern history of ideas*, vol. 22, 1995, p. 241-275.

42 W. Frijhoff, *La Société néerlandaise et ses gradués*, op. cit., p. 236-240.

43 Willem Frijhoff, « Medische beroepen en verzorgingspatroon in de Franse tijd: een dwarsdoorsnede », *Tijdschrift voor de geschiedenis der geneeskunde*,

Il faut donc distinguer entre deux motifs : un espace culturel partagé et le motif de l'excellence. Chez les étudiants, la recherche d'un enseignement de haute qualité s'exprime dans des *curricula* inhabituels, englobant dans leur grand tour des universités lointaines<sup>44</sup>. L'espace culturel commun les prédestine, en revanche, à la fréquentation des universités et hautes écoles des territoires proches, telles que l'université de Cologne et les *gymnasia academica* d'Emmerich, Münster, Osnabrück et Fulda pour les catholiques, ceux de (Burg) Steinfurt, Brême, Hamm et Lingen pour les réformés, et pour tous l'université de Duisburg qui, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, recrutait indistinctement dans toutes les confessions<sup>45</sup>. En dépit de la fondation d'un réseau dense d'universités et écoles illustres dans la République des Provinces-Unies elle-même, l'affinité culturelle et les échanges universitaires de part et d'autre de la frontière néerlandais-allemande demeuraient intacts jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Pendant longtemps, les régents de collège, les ministres réformés, et les professeurs des écoles illustres traversaient allégrement les frontières<sup>46</sup>. L'école illustre ou *gymnasium* de Steinfurt,

---

*natuurwetenschappen, wiskunde en techniek*, vol. 8, 1985, p. 92-122 ; Willem Frijhoff, « L'École de chirurgie de Paris et les Pays-Bas : analyse d'un recrutement, 1752-1791 », *Lias. Sources and documents relating to the early modern history of ideas*, vol. 17, 1990, p. 185-239.

- 44 Willem Frijhoff, « Éducation, savoir, compétence. Les transformations du Grand Tour dans les Provinces-Unies à l'époque moderne », dans Rainer Babel et Werner Paravicini (dir.), *Grand Tour. Adeliges Reisen und europäische Kultur vom 14. bis zum 18. Jahrhundert. Akten der internationalen Kolloquien in der Villa Vigoni 1999 und im Deutschen Historischen Institut Paris 2000*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2005, p. 609-635.
- 45 Pour une comparaison entre Brême et Franeker, voir Wim Janse, « Elitenbildung und Migration: Theologieprofessoren in Bremen (1584-1812). Ein komparativ-prosopographischer Versuch », dans Herman J. Selderhuis et Markus Wriedt (dir.), *Elitenbildung und Migration. Studien zur Theologenausbildung des 16. Jahrhunderts*, Leiden, Brill, 2007, p. 321-357. Pour Hamm et Duisburg : Manfred Komorowski, « Das Akademische Gymnasium Hamm und die Universität Duisburg: zwei reformierte Hochschulen der Frühen Neuzeit », dans *Festschrift zur 350-Jahr-Feier des Gymnasium Hammonense*, Hamm, Gymnasium Hammonense, 2007, p. 14-31 ; Volker Pirsich, *Professoren, Studenten, Bücher: Hamm im 17. und 18. Jahrhundert*, Hamm, Stadtbüchereien, 2009.
- 46 Le rôle et l'importance de l'école illustre de (Burg)Steinfurt sont bien documentés dans *400 Jahre Arnoldinum 1588-1988. Festschrift*, Greven, Eggenkamp, 1988 ;

en particulier, combinait aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles l'espace culturel commun et un enseignement de haute qualité. Avant la fondation d'écoles réformées dans les provinces orientales des Provinces-Unies, ce fut celle de Steinfurt qui réalisait la formation théologique de leurs pasteurs. En 1610, elle fournissait en outre un des théologiens les plus importants à Leyde en la personne du savant arminien Conradus Vorstius (1569-1621), né à Cologne, qui auparavant avait décliné des offres de Saumur, de Marbourg et de Hanau. Il ne tarda pas à tomber, victime de l'orthodoxie réformée.

En sens inverse, des étudiants catholiques de l'évêché princier de Münster venaient massivement prendre leur grade en droit à l'université réformée de Harderwijk, où la dynastie des Pagenstecher, originaire du comté de Bentheim juste au-delà de la frontière, dominait au XVIII<sup>e</sup> siècle l'enseignement du droit<sup>47</sup>. Les nominations professorales reflètent cet espace culturel commun au-delà des clivages religieux, caractéristique du recrutement étudiant supra-confessionnel de Duisburg mais tout autant de celui des universités néerlandaises elles-mêmes<sup>48</sup>. Duisburg, université de fondation réformée tardive (1654) mais située dans le duché pluriconfessionnel de Clèves, était d'ailleurs depuis longtemps le fournisseur principal de professeurs à la République néerlandaise (**tableau 3**). Sur 109 professeurs ayant enseigné à Duisburg même, six venaient d'universités néerlandaises, mais inversement dix-huit professeurs duisbourgeois furent nommés

---

P.H.A.M. Abels, « Kweekvijver met troebel water. De betekenis van het Arnoldinum te Steinfurt voor de Nederlandse en Bentheimse gereformeerde kerk in de jaren 1588-1618 », dans P.H.A.M. Abels, G.-J. Beuker et J.G.J. van Booma (dir.), *Nederland en Bentheim. Vijf eeuwen kerk aan de grens/Die Niederlande und Bentheim. Fünf Jahrhunderte Kirche an der Grenze*, Delft, Eburon, 2003, p. 99-129.

47 H. Schneppen, *Niederländische Universitäten*, op. cit., p. 48 : 151 des 171 (soit 88 %) des avocats qui, entre 1690 et 1760, furent admis au barreau dans l'évêché princier de Münster avaient pris leur grade en droit à Harderwijk !

48 Willem Frijhoff, « Die Beziehungen der alten Universität Duisburg zu den Niederlanden », dans Dieter Geuenich et Irmgard Hantsche (dir.), *Zur Geschichte der Universität Duisburg. Wissenschaftliches Kolloquium veranstaltet im Oktober 2005 anlässlich des 350. Jahrestages der Gründung der alten Duisburger Universität*, Duisburg, Mercator-Verlag, 2007, p. 39-53.

dans les Provinces-Unies<sup>49</sup>. Dans les mouvements d'étudiants les liens se montrent particulièrement serrés, puisque sur 80 professeurs de Duisburg, 42, soit plus de la moitié, avaient accompli tout ou partie de leurs études dans la République.

## LIMITES CONFESIONNELLES

La confession religieuse pouvait cependant s'avérer un obstacle de taille. L'article 13 du traité d'Union d'Utrecht de janvier 1579 avait reconnu dans la République des Provinces-Unies la liberté individuelle de conscience, c'est-à-dire la liberté de pensée et par extension également d'expression. Elle fut quasiment toujours respectée, même par les théologiens réformés. L'Église réformée était depuis 1580 la seule Église publique reconnue dans la province de Hollande, puis dans les autres provinces. Dans cette société multiconfessionnelle de fait, l'État réservait ses expressions publiques pour l'Église réformée. Les institutions publiques, telles que les universités et écoles illustres, ainsi que leurs professeurs, avaient par conséquent un rôle bien déterminé à jouer dans le processus de confessionnalisation. Bien qu'en l'absence d'une autorité souveraine centrale chaque institution universitaire s'en tînt à son propre degré d'orthodoxie réformée et que le recrutement estudiantin demeurât partout multiconfessionnel, même aux universités les plus orthodoxes, dès l'inauguration de l'université de Leyde en 1575, les professeurs eux-mêmes devaient professer la religion réformée. Elle fut suivie par toutes les autres universités et écoles illustres<sup>50</sup>. Ainsi, en 1591, après

222

---

49 H. Schneppen, *Niederländische Universitäten*, *op. cit.*, p. 41, qui cite Walter Ring, *Geschichte der Universität Duisburg* (1920), donne le chiffre de 23 professeurs ayant échangé Duisburg pour la République, mais je n'en ai trouvé que 18 (soit toujours 17 % du total de cette université).

50 Dirkvan Miert, « The Reformed Church and Academic Education in the Dutch Republic (1575-1686) », dans Heinz Schilling et Stefan Ehrenpreis (dir.), *Frühneuzeitliche Bildungsgeschichte der Reformierten in konfessionsvergleichender Perspektive: Schulwesen, Lesekultur und Wissenschaft*, Berlin, Duncker & Humblot, 2007, p. 75-96. Sur Leyde et ses professeurs, voir en particulier Th.H. Lunsingh Scheurleer et G.H.M. Posthumus Meyjes, *Leiden University in the Seventeenth Century*, *op. cit.* ; Henrike L. Clotz, *Hochschule für Holland: die Universität Leiden im Spannungsfeld*

sa reconversion au catholicisme, le philologue Juste Lipse, tout célèbre qu'il fût, quitta l'université de Leyde pour Louvain ; le juriste Thomas Zoesius en fit de même en 1593 pour rejoindre l'université jésuite de Würzburg, fondée dans la même année que celle de Leyde<sup>51</sup>.

D'emblée, les institutions d'enseignement supérieur furent considérées comme des *Seminaria Ecclesiae ac Reipublicae*, centres de formation pour les ministres de la parole, les régents de collège et les futurs conseillers, échevins, bourgmestres et juges, c'est-à-dire les leaders moraux et futurs cadres politiques de la République. Mais l'obligation d'adhérer à la religion réformée laissait aux professeurs encore plusieurs modalités. L'on n'exigeait point toujours qu'ils deviennent membres actifs de la communauté réformée ou qu'ils signent l'ensemble des textes confessionnels fondateurs. Il suffisait souvent de se montrer « sympathisant » (*liefhebber*) de l'Église réformée et d'assister au service religieux sans se soumettre à la discipline du consistoire. Toutefois, un lien visible et indiscutable avec la confession réformée, de quel ordre qu'il soit, s'imposait. La lutte pour l'admission de la confession réformée n'avait-elle pas été une des raisons de la fondation de la République ? Ainsi, en 1646 encore le conseil d'Amsterdam, pourtant assez libéral, refusa pour cause de luthéranisme la nomination du mathématicien et géographe allemand Bernhardus Varenius, et cela malgré ses appuis puissants<sup>52</sup>. Le cartésien Burchard de Volder (1643-1709), philosophe et médecin accompli, mais de confession mennonite, ne pouvait prendre possession de la

---

*zwischen Provinz, Stadt und Kirche, 1575-1619*, Stuttgart, Steiner, 1998 ; Willem Otterspeer, *Groepsportret met dame. [...] De Leidse universiteit 1575-1876*, Amsterdam, Bert Bakker, 2000-2005, 3 vol.

51 W. Frijhoff, *La Société néerlandaise et ses gradués*, op. cit., p. 56.

52 Rienk Vermij, « Varenius and the World of Learning in the Dutch Republic », dans Margret Schuchard (dir.), *Bernhard Varenius (1622-1650)*, Leiden, Brill, 2007, p. 99-118.

chaire de physique sur laquelle il avait été nommé à Leyde en 1670 qu'après avoir rejoint l'Église réformée.

Dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, on note quelques exceptions à la règle. Des savants réputés de confession luthérienne ou mennonite furent peu ou prou admis à exercer un lectorat, voire un professorat – comme le professeur d'anatomie Govert Bidloo (1649-1713), un savant autodidacte qui jouissait de la protection du roi-*stathouder* Guillaume III dont il devint médecin ordinaire en 1702. En tant que mennonite, il avait déjà été dispensé de prêter serment en 1682, lors de sa promotion en médecine à Franeker, et il fit habilement le détour d'un professorat local à La Haye (1688), où sa religion joua moins, pour pouvoir être nommé à Leyde en 1694<sup>53</sup>. L'Allemand Johann Gottlieb Heineccius (1681-1741), conseiller du roi de Prusse et un juriste réputé mais de confession luthérienne, put passer de Halle à Franeker en 1724 puis à Francfort-sur-l'Oder en 1727, alors que le roi interdit en 1729 son départ pour Utrecht qui l'avait sollicité. Mais sa nomination fut refusée par Leyde en 1732 en alléguant sa religion justement. En fait, il changea dans sa carrière plusieurs fois d'université, alternant les institutions luthériennes (deux nominations à Halle) et réformées (Franeker, Francfort)<sup>54</sup>.

Des professeurs titulaires juifs ou catholiques ne pouvaient point être nommés dans les universités de plein droit avant le rétablissement de l'égalité des cultes en 1795-1796, mais dans les écoles illustres ou aux chaires particulières, on trouvait à l'occasion un enseignant catholique, comme l'ancien oratorien Nicolaas Sas ou Zas (vers 1609-1663), docteur en médecine de Leyde, puis lecteur d'anatomie et de chirurgie à Rotterdam depuis 1642, ou Jacob Uwens (vers 1625-1684), médecin ordinaire de la ville de Nimègue et professeur d'anatomie et chimie à l'université du quartier dès son inauguration en 1656. Toutefois, on ne trouve ces

53 *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, op. cit., t. VIII, 1930, col. 104. Sur les interventions du roi-*stathouder*, voir L. van Poelgeest, « The Stadholder-King William III and the University of Leiden », dans C.C. Barfoot et P. Hoftijzer (dir.), *Fabrics and Fabrications: The Myth and Making of William and Mary*, Amsterdam, Rodopi, 1990, p. 93-135.

54 *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, op. cit., t. I, 1911, col. 1055.



catholiques que dans les chaires destinées aux matières neutres du point de vue confessionnel, ou strictement techniques, telles que l'anatomie ou la chirurgie, jamais lorsqu'il s'agit d'un engagement intellectuel dans l'enseignement, comme en philosophie, droit ou théologie.

Pour sa part, l'Église réformée tenait à exercer une certaine influence sur les nominations, mais elle y réussit assez diversement selon les institutions et les lieux. D'ordinaire, les professeurs de théologie jouaient également le rôle de ministre du culte dans la ville universitaire. Par ailleurs, nombre de professeurs ou de curateurs des universités remplissaient la fonction d'ancien ou de diacre dans l'Église publique locale. Ils étaient naturellement obligés de respecter les conditions confessionnelles dictées par les statuts universitaires. Plus généralement, l'Église s'efforçait de faire proscrire la nomination de professeurs de philosophie, de médecine ou de droit estimés dangereux pour la saine doctrine, comme les cartésiens et les spinozistes, plus tard aussi les partisans du ministre amstellodamois Balthasar Bekker, l'adversaire de la croyance en la magie et au diable personnalisé, et d'autres théologiens libéraux ou philosophes radicaux<sup>55</sup>. Mais il y avait des différences locales notables. L'on sait que d'ordinaire les curateurs de Leyde étaient plus enclins à une politique de nomination libérale que ceux de l'université d'Utrecht, qui, sous l'impulsion du théologien Gisbertus Voetius (1589-1676) et son école, se transformait rapidement en un repaire d'orthodoxie théologique. Enfin, à trois moments de l'histoire de la République, une véritable épuration politique a substitué les professeurs compromis par des enseignants politiquement sûrs, à savoir lors des troubles politico-théologiques pendant les années de la Trêve et à la suite du synode de Dordrecht (1618-1619), lors de la guerre de Hollande (1672-1674) et surtout dans les années révolutionnaires (1787-1795). Il n'en demeure pas moins que le professorat aux universités et écoles illustres était en principe ouvert à tous ceux qui pouvaient témoigner de

55 Voir par exemple Theo Verbeek (dir.), *La Querelle d'Utrecht : René Descartes et Martin Schoock*, Paris, Impressions nouvelles, 1988 ; Wiep van Bunge, *From Stevin to Spinoza: An Essay on Philosophy in the Seventeenth-Century Dutch Republic*, Leiden, Brill, 2001 ; Jonathan I. Israel, *Les Lumières radicales. La philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1750* [2001], Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

qualités scientifiques ou didactiques suffisantes ou étaient réputés tels, quand bien même il demeurait réservé de fait à ceux qui professaient la confession réformée, ou qui, du moins, ne s'y opposaient point dans l'espace publique.

Dans l'ensemble, il faut donc reconnaître que le recrutement professoral de l'enseignement supérieur dans la République restait limité aux personnes et aux territoires réformés de l'Europe. On le voit très clairement à la provenance des professeurs allemands (**tableaux 2-3**). On a pu suggérer que la République recrutait, sinon dans toute l'Europe, du moins dans l'ensemble des territoires d'Empire. En réalité, il n'en était rien. Les professeurs allemands effectivement nommés dans la République venaient presque exclusivement des territoires réformés du nord et de l'est de l'Allemagne, et avaient précédemment enseigné à des institutions réformées allemandes, le plus souvent à proximité de la République, telles que Steinfurt, Lingen, Herborn ou Duisburg. Seule Heidelberg (dans sa première phase calviniste de 1559 à 1622) était plus éloignée, mais les Pays-Bas ont toujours entretenu des relations suivies avec le Palatinat, et Heidelberg passait initialement pour la meilleure université réformée. Le prince Maurice d'Orange, futur *stathouder*, y fit ses études dès 1576. Les institutions luthériennes restent également à l'ombre. Les exceptions apparentes concernent presque toujours un changement de confession du territoire, comme en Hesse (Marbourg), ou une conversion du savant individuel. Les territoires voisins de la République fournissent bien entendu plus de professeurs que les universités lointaines, parce que l'espace culturel et l'espace confessionnel y coïncident. Mais, d'une façon générale, ce fut l'espace confessionnel qui déterminait et limitait le recrutement étranger du professorat néerlandais.

On remarquera que le nombre annuel global de professeurs recrutés en Allemagne reste stable jusque vers 1750 (**tableau 2**), tandis que le nombre des professeurs ayant rempli auparavant une fonction professorale aux institutions allemandes elles-mêmes est déjà en recul (**tableau 3**). La conclusion s'impose que les liens institutionnels entre les universités des deux côtés de la frontière ainsi que les réseaux d'amitié et de patronage des professeurs cédaient peu à peu la place à un marché professoral

supranational en cours de professionnalisation privilégiant les critères de qualité et l'appartenance à une communauté culturelle globale, et moins déterminé par le manque de candidats ou l'espace confessionnel, en dépit du rôle limitatif que celui-ci continuait de jouer. Mais après 1750, la force d'attraction des universités néerlandaises diminue rapidement, pour disparaître entièrement à l'époque révolutionnaire. Ce qui reste de l'excellence scientifique néerlandaise se réfugie alors dans les sociétés savantes, où des savants réputés tels que Martinus van Marum, Jean-Henri van Swinden ou Sebald Justinus Brugmans auront leur heure de gloire internationale<sup>56</sup>. Aussi, en dépit de l'influence croissante du modèle scientifique allemand, l'université néerlandaise du XIX<sup>e</sup> siècle sera-t-elle, avec bien peu d'exceptions, purement nationale<sup>57</sup>.

- 
- 56 J.A. Bierens de Haan, *De Hollandsche Maatschappij der Wetenschappen 1752-1952*, Haarlem, Tjeenk Willink, 1970, avec un répertoire nominatif des membres de la plus ancienne société savante à recrutement national dans la République ; D.J. van der Kaa et Y. de Roo, *De leden van de Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen. Een demografisch perspectief, 1808 tot 2008*, Amsterdam, KNAW Press, 2008, avec un répertoire nominatif des membres de l'Académie royale néerlandaise des arts et sciences, établie en 1808 par Louis-Napoléon, roi de Hollande, sur le modèle de l'Institut de France.
- 57 Voir le répertoire nominatif des 1 619 professeurs et lecteurs nommés entre 1815 et 1940 : G. Jensma et H. de Vries, *Veranderingen in het hoger onderwijs, op. cit.*, p. 272-331.

Tableau 1. Origine géographique des professeurs nommés aux universités  
et écoles illustres néerlandaises, 1575-1814

Territoire ou État de naissance	1575 -1649	1650 -1699	1700 -1749	1750 -1814	N	dont fils des professeurs locaux
<b>République des Provinces-Unies (Provinces)</b>						
<i>Gueldre &amp; Zutphen</i>	14	24	11	23	72	13
<i>Hollande</i>	67	59	57	116	299	21
<i>Zélande</i>	6	5	12	14	37	1
<i>Utrecht</i>	14	23	9	12	58	13
<i>Frise</i>	31	14	17	28	90	15
<i>Overijssel</i>	7	8	4	12	31	1
<i>Groningue &amp; Drenthe</i>	8	9	13	16	46	10
<i>Pays de la Généralité, etc.</i>	3	6	9	17	35	5
Sous-total	150	148	132	238	668	79
% d'origine néerlandaise	54,7	61,9	65,0	85,6	67,2	
<b>Étranger</b>					N	% parmi les étrangers
<i>Pays-Bas méridionaux</i>	26	1	-	-	27	8,3
<i>Principauté de Liège</i>	1	-	-	1	2	0,6
<i>France</i>	18	23	9	3	53	16,3
<i>Grande-Bretagne</i>	9	4	-	1	14	4,3
<i>Pays allemands</i>	65	51	53	29	198	60,7
<i>Suisse</i>	1	6	8	3	18	5,5
<i>Pologne (avec Danzig)</i>	3	4	1	-	8	2,5
<i>Hongrie</i>	-	-	-	1	1	0,3
<i>Suède</i>	1	1	-	-	2	0,6
<i>Italie</i>	-	1	-	1	2	0,6
<i>Portugal</i>	-	-	-	1	1	0,3
Sous-total	124	91	71	40	326	100
% d'origine étrangère	45,3	38,1	35,0	14,4	32,8	
Lieu de naissance inconnu	4	5	3	11	23	
<b>Total général</b>	<b>278</b>	<b>244</b>	<b>206</b>	<b>289</b>	<b>1017</b>	
Nominations par an	3,7	4,9	4,1	4,5	4,2	
Dont étrangers	1,7	1,8	1,4	0,6	1,4	
Provenant du Saint-Empire	0,9	1,1	1,1	0,5	0,9	

Tableau 2. Lieu de naissance des professeurs d'origine allemande  
nommés aux universités et écoles illustres néerlandaises, 1575-1814

<b>Territoire, État ou Ville libre d'Empire</b>	<b>1575 -1649</b>	<b>1650 -1699</b>	<b>1700 -1749</b>	<b>1750 -1814</b>	<b>N</b>
<i>Clèves, Juliers</i>	1	6	6	3	16
<i>Mark, Berg, Moers</i>	7	5	7	3	22
<i>Lingen, Bentheim, Münster</i>	2	7	4	3	16
<i>Frise orientale</i>	5	2	3	2	12
<i>Cologne, Aix-la-Chapelle</i>	4	3	3	-	10
Pays frontaliers	19	23	23	11	76
<i>Nassau</i>	8	1	3	3	15
<i>Palatinat</i>	12	2	1	4	19
<i>Trèves, Eifel</i>	2	-	-	-	2
<i>Franfort, Hanau</i>	-	2	3	1	6
<i>Alsace</i>	-	1	-	-	1
Territoires occidentaux	22	6	7	8	43
<i>Brême</i>	3	6	3	1	13
<i>Hambourg, Lübeck</i>	2	1	-	-	3
<i>Holstein</i>	3	2	-	-	5
<i>Hanovre</i>	-	-	-	1	1
<i>Lippe</i>	2	2	5	1	10
<i>Saxe, Lusace</i>	4	5	2	1	12
<i>Prusse, Brandebourg</i>	3	2	5	2	12
<i>Silésie</i>	-	1	-	-	1
<i>Bohême</i>	-	1	-	-	1
<i>Hesse</i>	5	1	4	2	12
<i>Franconie</i>	-	-	3	1	4
<i>Nuremberg</i>	1	-	-	-	1
<i>Souabe</i>	-	-	1	-	1
Nord, Est, Sud-Est	23	21	23	9	76
Origine allemande, mais lieu de naissance inconnu	1	1	-	1	3
<b>Total général</b>	<b>65</b>	<b>51</b>	<b>53</b>	<b>29</b>	<b>198</b>

Tableau 3. Institutions d'enseignement supérieur étrangères dont des professeurs furent nommés aux universités et écoles illustres de la République des Provinces-Unies, 1575-1814 (année de première nomination dans la République)

Universités	1575 -1624	1625 -1674	1675 -1724	1725 -1774	1775 -1814	N
Louvain	-	1	-	-	-	1
Douai	1	-	-	-	-	1
Cologne	2	-	-	-	-	2
Heidelberg	2	7	1	-	1	11
Marbourg	1	1	-	1	-	3
Rostock	-	1	-	-	-	1
Wittenberg	2	-	-	-	-	2
Helmstedt	1	-	-	-	-	1
Francfort/Oder	-	-	2	-	-	2
Iéna	1	-	-	-	-	1
Halle	-	-	1	-	-	1
Duisburg	-	8	7	2	1	18
Rinteln	-	1	-	1	-	2
Bâle	-	-	-	1	-	1
Oxford	2	1	-	-	-	3
Saint-Andrews	1	-	-	-	-	1
Édimbourg	-	-	1	-	-	1
Caen	-	1	-	-	-	1
Pont-à-Mousson	1	-	-	-	-	1
Pise	-	1	-	-	-	1
<i>Académies, Gymnasia academica, etc.</i>						
Herborn	2	4	1	3	-	10
(Burg) Steinfurt	2	4	2	1	1	10
Lingen	-	-	5	3	2	10
Hamm	-	4	2	-	-	6
Brême	-	3	1	1	-	5
Hanau	-	-	1	-	-	1
Genève	1	3	1	-	-	5
Lausanne	-	-	2	-	-	2
Saumur	1	-	2	-	-	3

<b>Académies</b>	<b>1575</b>	<b>1625</b>	<b>1675</b>	<b>1725</b>	<b>1775</b>	<b>N</b>
	<b>-1624</b>	<b>-1674</b>	<b>-1724</b>	<b>-1774</b>	<b>-1814</b>	
Sedan	1	4	2	-	-	7
Montauban	-	1	-	-	-	1
Sorø (Danemark)	-	2	-	-	-	2
<b>Total général</b>	<b>21</b>	<b>47</b>	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>117</b>

Tableau 4. Étapes de la carrière des professeurs néerlandais  
(nominations à l'intérieur et à l'étranger), 1575-1814 (année de fin de carrière)

<b>Nombre des institutions fréquentées</b>	<b>1575</b>	<b>1625</b>	<b>1675</b>	<b>1725</b>	<b>1775</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
	<b>-1624</b>	<b>-1674</b>	<b>-1724</b>	<b>-1774</b>	<b>-1814</b>		
<i>Une seule institution</i>							
Université néerlandaise	104	130	75	84	56	449	
École illustre	4	57	58	83	66	268	
<i>Sous-total</i>	<i>108</i>	<i>187</i>	<i>133</i>	<i>167</i>	<i>122</i>	<i>717</i>	<i>70,5</i>
<i>Deux institutions</i>							
Carrière terminée à une université néerlandaise	13	56	33	41	29	172	
École illustre	5	14	6	6	5	36	
À l'étranger	6	2	2	1	2	13	
<i>Sous-total</i>	<i>24</i>	<i>72</i>	<i>41</i>	<i>48</i>	<i>36</i>	<i>221</i>	<i>21,7</i>
<i>Trois institutions</i>							
Carrière terminée à une université néerlandaise	9	13	10	8	11	51	
École illustre	-	3	-	1	-	4	
À l'étranger	2	2	2	2	-	8	
<i>Sous-total</i>	<i>11</i>	<i>18</i>	<i>12</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>63</i>	<i>6,2</i>

<b>Nombre des institutions fréquentées</b>	<b>1575 -1624</b>	<b>1625 -1674</b>	<b>1675 -1724</b>	<b>1725 -1774</b>	<b>1775 -1814</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
<i>Quatre institutions</i>							
Carrière terminée à une université néerlandaise	4	3	1	-	-	8	
École illustre	-	-	-	-	-	-	
À l'étranger	2	1	2	-	-	5	
<i>Sous-total</i>	<i>6</i>	<i>4</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>13</i>	<i>1,3</i>
<i>Cinq institutions</i>							
Carrière terminée à une université néerlandaise	-	-	1	2	-	3	0,3
<b>Total des carrières</b>	<b>149</b>	<b>281</b>	<b>190</b>	<b>228</b>	<b>169</b>	<b>1017</b>	<b>100,0</b>
Nombre d'étapes	213	401	268	306	227	1415	
Nominations par carrière	1,43	1,43	1,41	1,35	1,34	1,39	



Tableau 5. Dynasties de professeurs : familles qui, entre 1575 et 1814, ont fourni au moins trois professeurs aux institutions d'enseignement supérieur néerlandaises

- entre (...) : nombre de générations ayant fourni des professeurs dans la République
- noms en italiques : le premier professeur nommé était d'origine allemande

Nombre des professeurs	Familles	Lieu de naissance du premier professeur de la famille qui fut nommé dans les Provinces-Unies
8	<i>Matthaeus</i> (4)	Frankenberg (Hesse, déjà nommé à Marbourg)
7	<i>Burman[us]</i> (4)	Père originaire de Frankenthal (Palatinat, lui-même pasteur à Hanau)
5	<i>Pagenstecher</i> (3) Schotanus (4)	Bentheim Oudeschoot (Frise ; famille paysanne)
4	<i>Albinus</i> (2) <i>Arntzenius</i> (3) Oosterdijk Schacht (4) <i>Reitz[us]</i> (2) <i>Röell</i> (2) Voet[us] (3)	Dessau (Saxe) Wesel (Clèves) Amsterdam/Leyde (Hollande) Offenbach (Hesse) Unna (Mark) Heusden (jadis en Hollande, maintenant au Brabant septentrional ; ancienne famille noble)
3	<i>Alting[us]</i> (2) Bontius (2) <i>Driessen</i> (3)	Emden (Frise orientale) Rijswijk (Gueldre) Sittard (jadis duché de Juliers, maintenant province du Limbourg, Pays-Bas)

Nombre des professeurs	Familles	Lieu de naissance du premier professeur de la famille qui fut nommé dans les Provinces-Unies
3	de Fremery (2)	Berkenwoude (Hollande, son grand-père originaire du Hainaut aux Pays-Bas méridionaux)
	Munting (3)	Groningue
	<i>Perizonius</i> (2)	Brake près de Lemgo (Lippe)
	van Schooten (2)	Nieuwkerke, Pays de Waas (Flandre, aux Pays-Bas espagnols)
	Schultens (3)	Groningue (le fils était professeur à Herborn, où le petit-fils naquit)
	Tollius (2)	Rhenen (Utrecht)
	Trigland (3)	Vianen (Hollande)
	Vink (3)	Gorinchem (Hollande)
	Voorda (2)	Harlingen (Frise)
	<i>Westenberg</i> (2)	Neuenhaus (Bentheim)
	de Wind (2)	Middelbourg (Zélande)
	Ypey (2)	Bergum (Frise)

Tableau 6. Professeurs de père en fils : la reproduction des disciplines (N=166)

Secteur d'enseignement	Période						Total	Conformité père/fils (en %)
		1575 -1624	1625 -1674	1675 -1724	1725 -1774	1775 -1814		
du père	du fils							
arts*	arts	4	4	3	6	3	20	33,3
	autres	5	13	8	10	4	40	
sciences**	sciences	1	2	1	1	2	7	77,8
	autres	-	-	-	-	2	2	
médecine	médecine	3	3	8	6	3	23	92,0
	autres	1	-	-	1	-	2	
droit	droit	1	5	6	7	3	22	81,5
	autres	-	5	-	-	-	5	
théologie	théologie	1	4	5	10	1	21	46,7
	autres	-	10	5	6	3	24	
<b>Total</b>								
<i>conformité</i>		10	18	23	30	12	93	56
<i>non-conformité</i>		6	28	13	17	9	73	
% conformité		62,5	39,1	63,9	63,8	57,1		

\* arts libéraux et philosophie, y compris les régence à l'école latine

\*\* sciences exactes au sens actuel du terme, dispersées sur les facultés anciennes des arts et de médecine



## TABLE DES MATIÈRES

Préface	
Lucien Bély.....	7

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE : NOUVELLES APPROCHES

L'historiographie des universités françaises à l'époque moderne		347
Dominique Julia.....	13	
La réforme du cardinal d'Estouteville (1452): l'université de Paris entre Moyen Âge et modernité		
Jacques Verger.....	55	
Une Sorbonne régicide ?		
Thierry Amalou.....	77	
Certificat, filtre ou titre ? La fonction sociale des degrés universitaires (xvi <sup>e</sup> -xviii <sup>e</sup> siècle)		
Boris Noguès.....	117	
Les « intellectuels frustrés » et la Révolution française : une théorie révisée par les statistiques universitaires		
Patrick Ferté.....	153	

### SECONDE PARTIE

#### REGARDS SUR LES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

Excellence, amitié ou patronage ? Les nominations de professeurs aux universités néerlandaises entre 1575 et 1814		
Willem Frijhoff.....	193	
Universités, science, censure en Italie(xvi <sup>e</sup> -xviii <sup>e</sup> siècle)		
Francesco Beretta.....	237	
Les universités du Saint-Empire à l'époque moderne : problématiques, concepts, tendances historiographiques		
Jean-Luc Le Cam.....	265	

